

Chère Madame, Cher Monsieur,

Depuis cinq ans, j'ai l'honneur d'être votre député et de me battre sans relâche pour faire entendre votre voix à Paris avec deux objectifs : la justice sociale et la défense du Cher.

À St-Amand, quand les urgences allaient fermer, quand les imprimeries Clerc et Bussière étaient en danger, j'ai mené le combat. À Bourges, pour sauver Apria, pour créer la maison de santé du Val d'Auron, je n'ai jamais lâché prise. Dans le Sud du Cher, j'ai obtenu le maintien du nombre de classes, malgré la baisse du nombre d'élèves. À Culan et au Châtelet, je me suis mobilisé avec l'ensemble des élus pour la Poste... Être utile à notre territoire et à votre quotidien, en réalisant l'union locale pour que l'on puisse aussi bien vivre dans nos territoires ruraux qu'en ville : voilà ma ligne de conduite.

Je ne supporte pas que l'on demande toujours plus de sacrifices aux salariés, aux retraités, aux demandeurs d'emploi, aux petites et moyennes entreprises et aux artisans, que nos jeunes doivent se contenter de petits boulots mal payés, alors que les bénéfices des grands groupes et d'une poignée d'actionnaires ne cessent d'augmenter.

Dès dimanche prochain, votre choix sera décisif.

Face à ceux qui nous expliquent qu'il faut moins d'enseignant(e)s, moins de gendarmes, moins de médecins et d'infirmier(e)s..., notre territoire a besoin d'un député de combat. Je vous défendrai, dossier après dossier, en rappelant à ceux qui croient que l'avenir de la France est réduit aux métropoles, la nécessaire protection de nos territoires ruraux et de l'environnement, comme je l'ai fait depuis cinq ans.

Je suis et je resterai un député libre : ni aux ordres de l'Élysée, ni dans l'opposition systématique. Ma seule boussole : l'intérêt du Cher et de ses habitant(e)s.

Le Cher, c'est ma vie et celle de ma famille. Je connais les besoins, les atouts et les problématiques de notre territoire. En choisissant **un député de terrain**, vous élirez **un député qui veut servir le Cher, et non pas s'en servir.**

Dimanche, rien n'est joué d'avance, chaque voix va compter. Ensemble, nous avons tant à faire pour redonner du pouvoir d'achat aux salariés et aux retraités, défendre les services publics et porter haut la voix du Cher.

Vous pouvez compter sur ma détermination et mon engagement à vos côtés.

Yann Galut, votre député

10 RAISONS DE VOTER Yann GALUT!

- 5 années au service des habitants du Cher
 - "

- Vous le connaissez personnellement : depuis 5 ans il se bat pour défendre le Cher où il travaille et habite avec sa famille
- Il a su rassembler les élus de toutes sensibilités pour sauver les urgences de St-Amand et créer la maison de santé du Val d'Auron à Bourges. Il a soutenu les maisons de santé de La Guerche, Sancoins, Sancergues..., défendu les sites George Sand (Chezal-Benoît, Dun-sur-Auron, Bourges) et les services publics (bureaux de poste de Culan, du Châtelet, gares SNCF), sauvé et développé l'emploi (Bussière, Clerc, Apria, MBDA...)
- Il a obtenu le **maintien du nombre de classes** et **d'enseignants** dans le sud du Cher malgré la baisse du nombre d'élèves
- Il a permis de faire rentrer **10 milliards d'euros** sur 3 ans dans les caisses de l'État grâce à **sa loi sur l'évasion fiscale**
- Il a fait progresser la transparence (création du quitus fiscal pour vérifier que les candidats aux élections paient leurs impôts dans les règles) et le non cumul des mandats
- 6 Il s'opposera à la hausse de la CSG qui fera baisser le pouvoir d'achat des retraités et des salariés
- 7 Il soutiendra la hausse des crédits pour la sécurité et la défense
- Il **s'opposera à toute remise en cause du droit du travail** qui se ferait au détriment des salariés et des demandeurs d'emploi
- 9 Il soutiendra la **suppression du RSI** et la **simplification** des lourdeurs administratives qui pèsent sur les petites entreprises
- Il proposera 5 lois essentielles pour le Cher et la France (déserts médicaux, couverture mobile et Internet partout, soutien aux TPE, PME et à l'artisanat, moralisation de la vie politique et lutte contre l'évasion fiscale des multinationales).



5 engagements concrets pour continuer à vous défendre





Yann GALUT

Député de la troisième circonscription du Cher depuis 2012, il est avocat de profession à Saint-Amand-Montrond et à Bourges. Petit-fils d'agriculteurs et issu d'une famille de mineurs, dont les parents ont réussi grâce à l'école de la République, il sait d'où il vient et pour qui il se bat. Ayant grandi à Dun-sur-Auron, Saint-Amand-Montrond, et vivant à Bourges où sont nés ses trois enfants, il a la défense du Berry chevillée au corps.

Guillaume CRÉPIN

Enfant du Cher, il y est né et y a effectué sa scolarité. Il s'est engagé très tôt dans les associations d'éducation populaire. En 2004, il a choisi de revenir travailler et vivre dans le sud du Cher, à Loye-sur-Arnon, où il s'est installé avec sa femme et ses deux enfants. Directeur de cabinet de Yann Galut depuis 2012, il connaît les habitants, les responsables associatifs et les élus de la circonscription.